

PROJET A.S.  
*2006/2007*

Lycée Jean ROSTAND  
66 rue Fernand BODET, Mantes la Jolie

# I / Les objectifs

Conformément à *La Charte du Sport Scolaire*, l'Association Sportive du Lycée J.Rostand inscrit son action dans le cadre et le prolongement des objectifs de l'Education Physique et Sportive.

a) Les grandes orientations de notre A.S. reprennent, dans un premier temps, les deux axes du Projet d'EPS en liaison avec le projet d'établissement :

- L'A.S. participe à l'**Intégration** de tous en permettant à tous les élèves quelque soit leur section, leur âge ou leur sexe de se rencontrer et vivre ensemble la pratique d'une activité dans un cadre convivial et plus « souple » que celui des cours obligatoires. En outre, elle conduit les élèves de l'établissement à côtoyer d'autres groupes d'élèves au travers des rencontres UNSS inter-lycées.
- L'A.S. enrichit l'**Ouverture Culturelle** en proposant un panel d'APSA large et différent des cours. Elle permet à l'élève de s'engager dans différents modes de pratiques ( loisir, compétitif, découverte )

b) Dans un deuxième temps, d'autres perspectives sont visées :

- Une **Responsabilité** accrue : *participer* à l'assemblée générale, *décider* de projets d'action ( ex. tournois de fin d'année, ½ journée sportive), *élire* les membres du bureau de l'AS, *rendre compte* des résultats et actions de l'A.S. par la rédaction d'articles dans le journal du lycée et site internet du lycée,
- La formation de jeunes arbitres officiels est envisagée dans les activités participant aux compétitions
- Une augmentation du nombre de licenciés : la richesse des compétences visées doit être accessible à un maximum de pratiquants. Bien que facultative, la participation doit être encouragée. Cette incitation à la pratique du plus grand nombre est un objectif pour cette année.

## II/ Les effectifs et les moyens (Apsa, enseignants, matériel)

- a) Depuis quatre ans, le nombre de licenciés est relativement stable. Il représente de 6 à 8 % de l'effectif global des élèves. Compte tenu du statut de notre établissement, cette proportion est représentative du pourcentage national.
- b) Un effort particulier doit être porté sur la recherche de solutions permettant l'adhésion d'un plus grand nombre d'élèves. Les pistes possibles :
- une meilleure diffusion de l'information des activités proposées. Les moyens utilisés cette année : affichette A5 collée dans chaque carnet de correspondance ; affiche sur panneaux du gymnase et de la cour ; information orale de chaque enseignant d'EPS auprès de ses classes
  - la mise à jour, sur le site internet du lycée, des activités et des résultats
  - une meilleure diffusion de l'information des résultats. En plus de l'affichage classique mis à jour chaque semaine, un livre des records et du palmarès de l'établissement est mis en place cette année.
  - une diversité des horaires. La pratique de l'A.S se fait à la fois sur des créneaux du soir et du mercredi après midi. Chaque élève pourra trouver un créneau qui lui convient. De plus, le non chevauchement des créneaux permet à chaque élève de pratiquer toutes les activités.
  - une adhésion modeste fixée à 16 euros permettant de couvrir le prix de la licence pour des élèves souvent issus de familles peu aisées.
  - des actions ponctuelles (ex : journée « sportive », tour de Corse à vélo)
  - une variété de formes de pratique visant à répondre aux motivations des élèves, c'est à dire une pratique compétitive dans le cadre de rencontres de district et une pratique de loisir où le plaisir de se retrouver et de s'amuser domine.
  - la proposition de certaines activités présentes dans les menus de terminales qui offrent ainsi une possibilité de renforcement des acquis en vue du baccalauréat.

### **c) Les APSA proposées :**

Le Badminton, le Basket Ball, l'Escalade, le Football, le Hockey sur roller, le Vtt sont proposés chaque semaine par les sept enseignants. D'autres activités seront ponctuellement encadrées par les enseignants pour les élèves qui désirent participer aux championnats UNSS (exemple : cross, judo, ..).

Parallèlement à ces activités en lien direct avec l'UNSS, des actions sportives non compétitives sont entreprises dans le cadre de l'association sportive :

- la journée sportive et culturelle
- le projet « Tour de la Haute Corse à vélo »

Les activités correspondent au souci d'ouverture culturelle souligné dans les objectifs d'EPS et de l'établissement. D'autre part, un sondage auprès de tous les élèves, réalisé l'an dernier pour tenter d'adapter « l'offre à la demande », renforce ces choix.

Tableau récapitulatif pour l'année 2006/2007

Enseignant responsable	APSA	Horaires
K. HAMON	BASKET BALL	Jeudi 17h30
H. GOUBIER	STREET HOCKEY	Vendredi 17h30
G. LANDRY	ESCALADE	Lundi 17h30
J. MOTTET	FOOTBALL	Mercredi 13h30
X. RACINAIS	BADMINTON	Mardi 17h30
E. TAVERNE	VTT	Mercredi 13h30
Y. IMINE	Compétitions variées Site internet	Mercredi et lundi

Tous les enseignants encadrent les élèves lors des rencontres UNSS (district, département, académie) du mercredi après midi. Conformément aux souhaits formulés dans les A.G. de district, aucun élève ne se présente à une compétition sans accompagnateur adulte de l'établissement.

#### **d) Les moyens humains et matériels**

→ Les sept enseignants (dont un enseignant stagiaire PLC2) qui composent l'équipe pédagogique participent à l'association sportive.

→ L'établissement ne possède pas ses propres installations extérieures, les propositions d'APSA s'orientent donc essentiellement vers des activités « indoor ». Ceci implique une pratique répartie sur tous les créneaux de la semaine (soirée et mercredi après midi).

→ Un minibus est mis à la disposition des enseignants par l'établissement ce qui permet une diminution des coûts de transport et une possibilité accrue de sorties « extra muros ».